

Un budget qui néglige l'éducation, critique l'APPM

Leïla Jolin-Dahel
Collaboration spéciale
26 avril 2025



Photo: Adil Boukind Archives Le Devoir Le ralentissement des investissements en éducation aura des conséquences sur les infrastructures, estime l'APPM. Le syndicat le cas de l'école FACE, dont le projet de réfection de l'immeuble a été abandonné.

Ce texte fait partie du cahier spécial Syndicalisme

L'Alliance des professeurs et professeurs de Montréal (APPM) dénonce la baisse des investissements annoncée par le ministre des Finances, Eric Girard.

« Les investissements en éducation ne couvrent pas la progression des coûts, évaluée à 4,7 %, estime la présidente de l'Alliance des professeurs et professeurs de Montréal (APPM), Catherine Beauvais-St-Pierre. Ça ne couvre ni la hausse des salaires du personnel ni l'inflation. On va devoir essayer de faire comme avant, mais avec moins de ressources. »

En mars, le gouvernement a prévu dans son budget une croissance de 2,2 % des dépenses en éducation, contrairement à une augmentation de 9,3 % entre les exercices financiers 2023-2024 et 2024-2025. Près des trois quarts de ces sommes seront alloués au maintien des bâtiments scolaires actuels dans la prochaine décennie, pour une somme de 6,2 G\$ contre 6,9 G\$ l'an dernier.

« Les premiers affectés sont les populations vulnérables », souligne M^{me} Beauvais-St-Pierre, citant les élèves issus de quartiers défavorisés, ceux avec des besoins particuliers et ceux en apprentissage de la langue française.

La présidente de l'APPM déplore aussi le gel d'embauches externes dans la fonction publique décrété par Québec en novembre 2024. Si cette décision exclut les enseignants, elle s'applique toutefois aux effectifs administratifs. « Mais nos écoles et nos centres de services roulent parce que des personnes s'occupent de la paie, de l'entretien et des rénovations », rappelle M^{me} Beauvais-St-Pierre. Elle craint donc que de telles mesures aient des effets sur les conditions de travail des enseignants et des répercussions sur la réussite des élèves.

Des répercussions sur le système public

Ce ralentissement des investissements en éducation aura des conséquences sur les infrastructures, estime la présidente de l'APPM. Elle cite en exemple le cas de l'école FACE, dont le projet de réfection de l'immeuble a été abandonné. « C'est un bâtiment patrimonial magnifique qui coûte maintenant trop cher à rénover », illustre la présidente de l'APPM. Elle rappelle qu'au Québec, plus de la moitié des établissements scolaires sont considérés comme en mauvais ou en très mauvais état.

Et cette situation risque de s'aggraver au fil des ans, craint M^{me} Beauvais-St-Pierre. « Et quand on ne s'occupe pas des écoles jugées satisfaisantes, avec le temps elles se dégradent et deviennent vétustes », prédit-elle.

La présidente de l'APPM déplore également la croissance des classes modulaires installées dans les cours d'école. « On ampute l'espace de la cour et ça a évidemment des conséquences sur les élèves », observe-t-elle.

De telles lacunes dans les infrastructures scolaires auront pour effet de convaincre davantage de parents d'inscrire leurs enfants dans un établissement privé, croit M^{me} Beauvais-St-Pierre. « Par exemple, tu visites une école secondaire privée où tout est en bon état. Et, après, tu te rends dans une autre du système public où une section est condamnée en raison de travaux urgents : ça influe sur ta décision, illustre-t-elle. Des plafonds qui peuvent tomber à tout moment, des bâtiments dans lesquels on suffoque pendant la canicule... Il y a beaucoup de choses à faire dans la réfection de nos écoles. »

Selon elle, des infrastructures adéquates permettraient non seulement de donner aux élèves un milieu propice à l'apprentissage, mais également de favoriser l'attraction et la rétention du corps enseignant.

Réinvestir dans le système public

Pour l'APPM, la clé dans la résolution de tels problèmes réside dans des investissements plus importants dans le système d'éducation public. « Quand on veut attirer du personnel qualifié et le garder, ça prend de bonnes conditions de travail, plaide M^{me} Beauvais-St-Pierre. Et ce n'est pas gratuit. »

Elle estime également qu'une meilleure gestion doit être faite des fonds octroyés au secteur. Elle pointe ainsi du doigt la décision du ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, d'allouer 4,5 M\$ au développement de l'application Clic École. Et ce, alors que les établissements scolaires emploient déjà la plateforme Mozaïk afin d'envoyer des informations aux parents des élèves. « Il y a de l'argent qui est mal utilisé actuellement et ça fait en sorte que c'est la qualité de nos services qui en paie le prix », se désole-t-elle.

L'APPM se réjouit néanmoins que sa lutte pour un meilleur système public d'éducation soit également portée par d'autres. « Cette bataille, on ne peut pas la mener seuls, rappelle sa présidente. Et on voit de plus en plus de parents et des gens de la population générale qui sont derrière nous. C'est un combat pour nos élèves, mais aussi pour la société. »

Ce contenu a été produit par l'équipe des publications spéciales du *Devoir*, relevant du marketing. Les journalistes de la rédaction du *Devoir* n'y ont pas pris part.